Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260407-DELIB20260405-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 11
- représentés : 0
- votants : 11
- abstention : 0

Date de convocation :
23/03/2026

Affichage de la liste des délibérations :
13/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

Présents : TISON Paul, MAILLARD Laurent, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, LE MOY Muriel, MAILLARD Sophie, GRUGET Martin, MONBOUSSIN Laura, LEBRIN Margot, BONNET Romuald, DUPUIS Samuel.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ∅
Absente : ∅
Secrétaire de séance : BOUGAULT Nadège

DELIB 2026/04/05 – DEVIS FAUCHAGE DES VOIES COMMUNALES

L'entreprise Lechevestrier entretient depuis plusieurs années les accotements et talus des voies communales. Seulement, à la suite de différents soucis de gestion comptable, monsieur le Maire et le conseil municipal ont souhaité demander des devis à des entreprises concurrentes. Un devis a aussi été demandé à l'entreprise Lechevestrier.
Les devis reçus sont les suivants :

- Entreprise ETAR située à Pleslin Trigavou pour un montant de 3 185€ HT soit 3 822€ TTC. Le coût horaire pour d'autres travaux complémentaires est de 80€ HT.
- Entreprise Solu'Agr située à Ereac pour un montant de 2 730€ HT soit 3 276€ TTC. Le coût horaire pour d'autres travaux complémentaires est de 65€ HT pour l'épareuse et de 75€ HT pour broyeur déporté.
- Entreprise Lechevestrier pour un montant de 3 224.00€ HT soit 3 868.80€ TTC. Le coût horaire pour d'autres travaux complémentaires varie entre 88.00€ HT et 125.00€ HT suivant le travail demandé.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité des présents :

- De choisir le devis de l'entreprise LECHEVESTRIER pour un montant de 3 868.80€ TTC. Ce choix est motivé par sa connaissance de la commune, sa réactivité en cas de besoin urgent, ce qui a été le cas lors de l'intervention pour les chenilles processionnaires de l'aire de jeux. Toutefois, une mise en concurrence sera réalisée régulièrement et un devis sera demandé chaque année. Une meilleure rigueur dans l'édition de ses factures est aussi demandée.

Nadège BOUGAULT,
Secrétaire de séance

Paul TISON,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE 22350 Côtes d'Armor